

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, BROUCARET

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY, M. ETCHEVERRY à Mme CASTEL, M. BROUCARET à Mme BUTORI

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 11 – FINANCES : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 02

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Vu le budget primitif du budget principal de la Régie Autonome - CRR Maurice RAVEL adopté le 04 avril 2023 ;

Considérant la nécessité :

- d'inscrire des crédits nécessaires afin de faire face aux charges salariales supplémentaires jusqu'à la fin de l'exercice 2023 ;

- d'ajuster les prévisions des dépenses énergétiques liées aux augmentations des tarifs d'électricité ;

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



- d'inscrire des crédits supplémentaires afin de faire face à l'augmentation des intérêts de nos lignes de trésorerie ;

- d'augmenter, afin de financer ces charges nouvelles, la participation de la Communauté d'Agglomération Pays Basque à la Régie Autonome de 100 000 € et de porter cette dernière à 4 908 070 € ;

- d'inscrire la cession d'immobilisation d'un Saxophone Alto Selmer (n° inventaire 0812) en section d'investissement.

Il est demandé au Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, d'adopter la décision modificative n° 02 du budget principal de la Régie Autonome tel que présentée ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES REELLES			RECETTES REELLES		
011	Charges à Caractère Général	20 000	74	Dotations et participations	100 000
60612	Energie - Electricité	20 000	74758	Participaion Autres groupements	100 000
012	Charges de Personnel	69 000			
6218	Autre personnel extérieur	240			
6331	Versement de transport	790			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200			
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	920			
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	120			
64111	Rémunération principale titulaires	32 160			
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	590			
64118	Autres indemnités titulaires	5 260			
64131	Rémunérations non titulaires	6 490			
64138	Autres indemnités non tit.	4 240			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 150			
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 410			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	300			
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	130			
65	Autres Charges de Gestion Courante	11 000			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200			
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 800			
TOTAL DEPENSES REELLES :		100 000	TOTAL RECETTES REELLES :		100 000
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT :		100 000	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT :		100 000
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES REELLES			RECETTES REELLES		
21	Immobilisations Corporelles	3 690	024	Produits des cessions d'immobilisations	3 690
2188	Autres immobilisations corporelles	3 690			
TOTAL DEPENSES REELLES :		3 690	TOTAL RECETTES REELLES :		3 690
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT :		3 690	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT :		3 690
TOTAL DEPENSES :		103 690	TOTAL RECETTES :		103 690

DONT ACTE